INVITATION aux deux réunions du groupe de travail

"Elaboration du programme d'actions 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette"

Bonjour à tous,

Le contrat de rivière doit élaborer et adopter son programme d'actions 2011-2013 avant les vacances d'été 2010!

Car c'est prescrit par l'AGW du 13 novembre 2008 comme nous avons eu l'occasion de vous le préciser lors de l'assemblée générale du 18 mars dernier.

Nous y avons présenté un planning d'élaboration et d'approbation qui va mobiliser le partenariat au cours des mois d'avril, de mai et de juin prochains.

Ce planning s'appuie sur deux importantes réunions du groupe de travail « **programme d'actions 2011-2013** », suivies de l'approbation du programme par les différentes instances décisionnelles des partenaires et enfin l'approbation finale par l'AG de notre Comité de rivière.

Par la présente nous vous invitons donc à nous rejoindre :

Le jeudi 22 avril 2010 à 9h00 à la Maison de village de Glimes à Incourt

(rue de la Tombe Romaine, dans les classes de l'ancienne école communale).

L'ordre du jour:

- -Tour de table et présentation des engagements par chaque partenaire
- -Accord de collaboration des partenaires sollicités pour les engagements
- -Remarques et débat
- -Elaboration de la fiche d'engagement standardisée à compléter pour la 2ème réunion du GT
- -Etat d'avancement de l'enquête de mise à jour des fiches PNP et PN
- -Ordre du jour de la 2ème réunion du GT

Le jeudi 6 mai 2010 à 9h00 à la Bibliothèque de <u>La Hulpe</u>

(Rue des Combattants 57).

L'ordre du jour :

- -Tour de table et dépôt des fiches d'engagement par chaque partenaire
- -Synthèse globale des engagements
- -Remarques et débat

- -Reste du contenu du protocole d'accord (cfr annexe)
- -Elaboration du document à faire approuver par les instances décisionnelles des partenaires

Dans les deux cas, sandwichs et boissons seront offerts.

Merci, pour des raisons pratiques, de bien vouloir nous retourner le talon-réponse ci-joint <u>pour le</u> <u>19 avril au plus tard.</u>

Vous trouverez dans la note ci-jointe quelques consignes pour vous aider à préparer vos engagements pour la 1ère réunion (voir texte ci-dessous).

Le Conseil d'administration, en accord avec le représentant du SPW en son sein, a insisté pour que notre prochain programme d'actions soit moins étoffé que le précédent et qu'il se focalise sur des actions prioritaires (ciblées sur la résolution des problèmes constatés). Il devra aussi tenir compte des ressources disponibles chez chaque partenaire, afin de s'assurer que les engagements contractés pourront bien être tenus dans les délais impartis.

Notre souhait est donc bien, cette fois-ci, de viser la qualité plus que la quantité et de sélectionner des actions où les résultats escomptés ont de grande chance d'être atteint.

Une autre nouveauté par rapport à la procédure d'élaboration du programme 2008-2010 (par ailleurs toujours en cours) est que ce seront les partenaires qui proposeront eux-mêmes d'initiative leurs engagements concrets dans le programme 2011-2013.

C'est pourquoi, il est indispensable que vous preniez le temps, en interne, et d'ici la 1ère réunion de travail, de préparer une liste d'engagements concrets et précis que vous pourrez présenter aux autres partenaires. Une relecture attentive de vos engagements précédents et une évaluation de leurs réalisations peut être utile et constituer une première base de travail.

Un tour de table sera organisé, pour que chacun puisse faire état de ses engagements. Entre la 1ère et la 2de réunion, un travail d'affinage et de précision du contenu de chaque engagement vous sera demandé.

Nous espérons pouvoir vous compter nombreux lors de ces deux réunions, qui permettront de déterminer ensemble les principales actions du contrat de rivière pour les trois années à venir. Durant cette phase cruciale, n'hésitez surtout pas à solliciter l'équipe de la Cellule de coordination. Elle demeure, comme toujours, à votre entière disposition pour vous aider à formuler votre implication dans le contrat de rivière de la meilleure façon qui soit.

| Jean-Marie Tricot | Alain Trussart |
|-------------------|----------------|
| Coordinateur | Président |
| | |
| | |
| | |

Annexes à ce courrier :

Ø 1. Note sur l'élaboration du programme 2011-2013 du CR (consignes pour formuler vos engagements, planning pour l'élaboration du programme, contenu du protocole d'accord et extrait de l'AGW du 13 novembre 2008 sur le protocole d'accord (= nouveau nom donné au programme

d'actions))

Ø 2. Talon d'inscription aux deux réunions du GT (à renvoyer pour le 19 avril, par fax au 010/62 04 39 ou par retour de mail)

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl

Siège social : rue Belotte 3 1490 Court-Saint-Étienne

Bureaux : avenue de Wisterzee, 56 1490 Court-Saint-Etienne

Accueil: 010/62 04 30 Fax: 010/62 04 39

NOUVELLE ADRESSE MAIL:

Courrier électronique : contrat.riviere@crdg.be

Site internet :www.crdg.be